



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### INSTALLATION DU COMITE LOCAL DE COHESION TERRITORIALE DANS LE PAS-DE-CALAIS

Arras, le 10 septembre 2020

Ce jeudi 10 septembre 2020, Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais, en présence d'Yves LE BRETON, directeur général de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), a installé le comité local de cohésion territoriale. Il s'agit du premier comité installé en région Hauts-de-France.

Créée depuis le 1er janvier 2020, l'ANCT, dont le préfet du Pas-de-Calais est le délégué territorial, est issue de la fusion du CGET (commissariat général à l'égalité des territoires), de l'EPARECA et de l'agence du numérique.

Elle marque une transformation profonde de l'action de l'Etat : un accompagnement sur mesure des collectivités territoriales afin de faire émerger les projets les plus complexes grâce à un appui en ingénierie territoriale renforcée.

A cette occasion, en présence des parlementaires et des 19 présidents d'EPCI, du département, trois projets nécessitant un accompagnement spécifique ont été présentés par les élus concernés :

- la requalification du quartier de la gare à Bapaume ;
- une expérimentation sur deux biens situés à Lens, rue de la gare, afin de renforcer l'attractivité du logement en coeur de ville ;
- le développement de la mobilité dans le cadre du plan climat énergie territorial (PCAET) à l'échelle du Pays de Lumbres.

#### Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)

Outre les services de l'Etat, le comité local de cohésion territorial réunit les opérateurs qui viendront en appui aux collectivités territoriales (CEREMA, ANRU, ADEME, EPF, CDC, ANAH, Agence de l'eau) mais également de représentants des collectivités territoriales (Région Hauts-de-France, Département du Pas-de-Calais, AMF62, association des maires ruraux, représentants des intercommunalités).

Louis LE FRANC, Préfet du Pas-de-Calais, se félicite de l'installation de ce comité qu'il réunira deux fois par an afin de faire le bilan des actions et modalités d'accompagnement décidées par ce comité afin que les projets des collectivités territoriales bénéficient de solutions sur mesure.

Afin qu'un suivi régulier et au plus près des territoires soit mis en oeuvre, le Préfet du Pas-de-Calais, Délégué territorial de l'ANCT, a nommé Franck BOULANJON, Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture, délégué territorial adjoint.